

Le 15 mai 2020.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la Salle des Fêtes – Rue Léo Lagrange, en la commune, le :

Lundi 25 mai 2020 à 19 heures 00

Ordre du jour :

- 1 Installation du Conseil Municipal.
- 2 Élection du Maire.
- 3 Fixation du nombre d'Adjoints & de conseillers municipaux délégués.
- 4 Élection des Adjoints.
- 5 Lecture et diffusion de la Charte de l'élu local.
- 6 Délégations du Conseil Municipal au Maire – Art. L 2122-22 du CGCT.

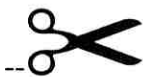
Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance. Toutefois, en cas d'empêchement, vous trouverez ci-dessous un pouvoir à adresser en mairie, par voie postale, dépôt ou voie électronique.

Pour tenir compte des conditions imposées par la lutte contre l'épidémie de COVID 19 conformément aux directives transmises par la Préfecture et le Ministère de la Cohésion des Territoires ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est délocalisée à la salle des fêtes et se déroulera à huis clos.

La salle sera installée de manière, à ce que les gestes barrières soient respectées et notamment la distance d'un mètre au moins entre chaque conseiller, un masque, du gel désinfectant, le papier et les stylos vous seront fournis.

Le Maire

Bruno GROIZELEAU



POUVOIR (*coupon à détacher*)

Je soussigné(e) _____

DONNE POUVOIR A _____

Pour voter en mes lieu et place lors de la réunion du Conseil municipal du 25 mai 2020.

Signature